



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2020

DCM20201218/016

Création d'emploi à l'effectif communal

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 22 décembre 2020.

Que la convocation a été faite le 11 décembre 2020.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	36
Représentés :	4
Absents :	5
Total des votes :	40

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, DIJOUX Sabrina, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, GRONDIN Jimmy, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, SABABADY Marie Josette, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

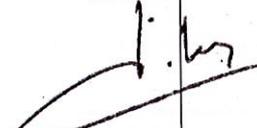
ETAIENT REPRESENTES :

MM. RAMIN Jean Yannick, VIRAPOULLE Jean-Paul, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, TIPAKA Nadia

ETAIENT ABSENTS :

MM. PAYET Catherine Anne, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, BENOIT Sabrina, SAID Moussa

Le Maire


Joé BEDIER



SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20201218/016 - Création d'emploi à l'effectif communal.

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Considérant que la création de ces postes contribue au bon fonctionnement des services

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire propose de procéder à la création des postes figurant dans le tableau ci-dessous. Et de modifier en conséquence le tableau des effectifs ci-après.

Le coût de la création de ces postes est prévu au budget 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre(s) (CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic)),
Décide :

Article 1 :

D'approuver la création des postes figurant dans le tableau ci-dessous,

Article 2 :

D'autoriser la modification du tableau des effectifs en conséquence.

Article 3 :

De procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Article 4 :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ce réfèrent à cette affaire.

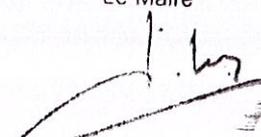
Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme
Fait à Saint-André le

23 DEC. 2020



Le Maire


Joé BÉDIER

GRANDES OU EMPLOIS	CATEGORIE	STATUT	POSTES CREEES PAR LA PRESENTE DELIBERATION	TEMPS DE TRAVAIL	MOTIF	FONCTION	SERVICE DE RATTACHEMENT	INDICE DE REMUNERATION
Adjoint technique	C	Contractuel	25	Temps non complet	Emploi vacant	Agent polyvalent des écoles	Pôle Gestion Travaux et Personnel Scolaire	Référence 327 < Indice Majoré < 368
Adjoint technique	C	Contractuel	5	Temps complet	Emploi vacant	Agent de médiation et de prévention	Cellule « SECUR'ECOLE »	Référence 327 < Indice Majoré < 368
Adjoint technique	C	Contractuel	1	Temps complet	Emploi vacant	Assistant informatique	Service informatique	Référence 327 < Indice Majoré < 368
Brigadier-Chef principal de Police Municipale	C	Titulaire	1	Temps complet	Emploi vacant	Brigadier- Chef principal de police Municipale	Police Municipale	Référence 350 < Indice Majoré < 471
Adjoint Administratif	C	Contractuel	5	Temps complet	Emploi vacant	Agents de gestion administrative	Services administratifs	Référence 327 < Indice Majoré < 368
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2è classe	C	Titulaire	1	Temps complet	Réussite Concours	ATSEM	Ecole maternelle les tourterelles	Référence 332 < Indice Majoré < 420
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2è classe	C	Contractuel	5	Temps Complet	Emploi vacant	Animatrice Petite Enfance	Structures de la Petite enfance	Référence 332 < Indice Majoré < 420
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2è classe	C	Contractuel	5	Temps non complet	Emploi vacant	ATSEM	Ecoles maternelles	Référence 332 < Indice Majoré < 420
Technicien	B	Titulaire	1	Temps Complet	Promotion Interne	Chef de Service	Cellule ERP	Référence 343 < Indice Majoré < 503

Cadre de service Police Municipale	B	Titulaire	1	Temps complet	Emploi vacant	Chef de service de police Municipale	Police Municipale	Référence 343 < Indice Majoré < 503
Bibliothécaire	A	Titulaire	1	Temps complet	Départ retraite responsable de la Médiathèque	Responsable de la Médiathèque	Médiathèque	Référence 370 < Indice Majoré < 673
Cadre d'emploi de Attachés	A	Titulaire ou contractuel	1	Temps complet	Emploi vacant	Responsable du service communication	Service Communication	Référence 390 < Indice Majoré < 821
Attaché	A	Titulaire	1	Temps complet	Mobilité interne	Responsable du service archives	Service des archives	Référence 390 < Indice Majoré < 673
Attaché	A	Titulaire ou Contractuel	2	Temps complet	Emploi vacant	Chargés de Mission des Affaires Générales	Direction Générale	Référence 390 < Indice Majoré < 673